

Bibliothèque du Musée cantonal des Beaux-Arts – Plateforme 10

Politique d'acquisition

La Bibliothèque du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne est une bibliothèque spécialisée consacrée aux publications concernant les arts plastiques. Elle répond en priorité aux besoins internes de l'institution en fournissant la documentation nécessaire à la préparation des expositions, à l'élaboration des publications, au travail scientifique lié à la Collection ainsi qu'à la réalisation de toutes les activités propres à la vie d'un musée.

Elle s'efforce aussi de répondre aux besoins des usagères et usagers externes intéressé.e.s en tenant compte de ce qui est disponible dans les bibliothèques de recherche vaudoises.

Les acquisitions s'effectuent essentiellement par le biais d'échanges de publications avec des institutions partenaires, mais également par des achats et par des dons.

La Bibliothèque acquiert les documents concernant :

- L'art et l'histoire de l'art de la seconde moitié du XVIII^e siècle à nos jours
- Les arts plastiques : la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, la vidéo, les nouveaux médias
- La muséologie, techniques de conservation, restauration, médiation, esthétique, sociologie de l'art
- Les artistes de la Collection
- Les arts dans le canton de Vaud
- Les artistes d'origine vaudoise ou ayant accompli une partie de leur carrière dans le canton de Vaud
- Les grandes institutions d'art en Suisse, en Europe et dans le monde (musées, instituts de recherche)
- Les collections privées en Suisse, en Europe et dans le monde

Type de documents acquis

- Les documents destinés aux spécialistes du MCBA ou de l'extérieur et à la recherche universitaire
- Les livres, catalogues d'exposition, brochures, catalogues de vente aux enchères, monographies d'artistes, littérature critique, ouvrages de référence, périodiques, cédéroms, documents audiovisuels, bases de données, microformes, etc.
- Les catalogues raisonnés et les catalogues de collection
- Les documents anciens sur les artistes de la collection qui viennent compléter la documentation.

Propositions d'achat

- Les achats sont effectués en se référant aux lignes directrices définies dans le présent document.
- Les achats sont faits par les responsables de la bibliothèque du MCBA sur la base des catalogues d'éditeurs, de librairies de livres anciens, de musées, d'institutions dans le but de suivre l'actualité, de maintenir une cohérence et une stabilité des fonds de la bibliothèque et de compléter les domaines dans lesquels la collection est lacunaire.
- Des demandes d'achat sont faites par la direction, la conservation, la restauration, la médiation et les autres secteurs du musée.
- Des propositions d'achat peuvent être faites par les usagères et usagers externes.

La présente politique d'acquisition a été approuvée par la direction du MCBA le 24 janvier 2024.

Le Directeur :

Juri Steiner